

LA LETTRE DES HCC

MAI 2009

Un label consacre les services de médecine interne et de rhumatologie des Centres Hospitaliers de Colmar et de Mulhouse.

Les services de médecine interne et rhumatologie de Colmar et Mulhouse ont été labellisés « centre de compétence en maladies auto-immunes et systémiques rares » en août 2008 par le directeur de l'ARH d'Alsace, sous l'impulsion du Pr PASQUALI, qui coordonne avec le Pr SIBILIA, un des centres nationaux de référence sur les maladies auto-immunes et systémiques rares.

Comme tous les centres de compétence, il a pour mission :

- d'organiser et de structurer la prise en charge des malades localement,
- de participer à la formation des soignants hospitaliers et libéraux de la région sur le thème des maladies systémiques,
- de participer à des études initiées par les centres de référence,
- de tisser des liens avec les associations de malades et de relayer l'action de ces associations localement.

Le centre a déjà mis en place plusieurs actions allant dans le sens des missions citées ci-dessus :

- Mise en place d'une Réunion de Concertation Pluridisciplinaire (RCP) d'immunologie clinique, permettant la discussion des dossiers des patients « compliqués » de façon pluridisciplinaire.
- Mise en place d'une visioconférence « de recours » avec l'équipe du Pr PASQUALI de Strasbourg, permettant de prendre l'avis de cette équipe particulièrement expérimentée et investie dans la prise en charge des pathologies systémiques pour les cas les plus difficiles.
- Mise en place d'une réunion de formation médicale continue pour les médecins hospitaliers du Haut-Rhin, ayant pour but de faire des mises au point dans le domaine des maladies systémiques.

Des contacts ont également déjà été pris avec les principales associations de malades, dans le but de participer à des actions d'information ou de recherche initiées par ces associations.

C'est ainsi que Colmar a accueilli, samedi 16 mai, l'assemblée générale de l'association Lupus France, en collaboration avec le Centre de Référence de Strasbourg.

L'auto évaluation pour la Certification V2010

Les groupes d'auto évaluation des différents Pôles et services se sont lancés dans leur auto évaluation pour la V2010 en suivant les grilles de la Haute Autorité de Santé (HAS). Qu'il s'agisse des références sur le « management de l'établissement » ou sur celles de la « prise en charge du patient », cette phase d'auto évaluation sera menée jusqu'au mois de juillet 2009. Une synthèse aura ensuite lieu en septembre 2009 pour les groupes « management » et prise en charge en MCO. Ceci permettra de fournir une réponse par type de prise en charge pour le mois d'octobre à la Haute Autorité de Santé. Par ailleurs, un recensement des Evaluations des Pratiques Professionnelles (EPP) est également demandé par la HAS. Celui-ci sera effectué parallèlement à la démarche d'auto évaluation.

La démarche d'accréditation du corps médical des H.C.C.

L'accréditation des médecins fait partie d'un dispositif global de qualité et de sécurité des soins et d'amélioration des pratiques. L'accréditation constitue ainsi une modalité de satisfaction de l'obligation d'évaluation des pratiques professionnelles dont elle intègre les procédures en les complétant par des procédures spécifiques d'analyse et de réduction des risques. L'un des principaux enjeux de cette démarche réside dans les bénéfices individuels et collectifs attendus dans la prise en charge des patients.

Les médecins doivent obligatoirement s'engager dans la procédure d'accréditation par l'intermédiaire de l'organisme opérateur pour leur spécialité, agréée par la Haute Autorité de Santé (HAS). L'accréditation n'est pas automatique. Elle est validée pour une durée de quatre ans.

La HAS met à disposition des médecins engagés et des organismes agréés pour l'accréditation, un portail informatique à l'adresse : <https://www.accreditation-des-medecins.fr/> à travers lequel sont réalisées toutes les activités d'accréditation.

Un « Award » sur le développement durable pour les HCC...

Les Hôpitaux Civils de Colmar ont été distingués le 28 avril à Paris lors de la cérémonie de remise des « Awards » du développement durable en établissement de santé. Cette distinction a été décernée dans la catégorie « Centre Hospitalier ». 10 autres trophées ont été décernés à d'autres établissements dans différentes catégories. C'est la deuxième année que cette remise de prix a lieu, notamment pour promouvoir les échanges autour du respect de l'environnement dans le secteur de la santé.

La remise des « Awards » a clos la journée du « Grenelle de l'environnement et Hôpital » qui s'est tenue au Parc Floral de Paris Vincennes. Cette manifestation a réuni environ 300 personnes venues des quatre coins de la France. Elle a été l'occasion de poursuivre les réflexions sur des thèmes aussi variés que complémentaires : le management du développement durable, les normes qualité environnementale pour les nouveaux bâtiments, la gestion et le tri des déchets, les achats éco-responsables et le management durable des ressources humaines. De nombreuses présentations ont permis de montrer que le secteur de la santé a enclenché son changement également sur cette thématique essentielle à notre avenir...

« Des mains désinfectées = des risques évités »

Les Hôpitaux Civils de Colmar ont participé pour la deuxième année consécutive à la journée « Mission mains propres » Portée par l'Organisation Mondiale de la Santé, cette journée qui s'est déroulée le 5 Mai, a pour but de sensibiliser et de promouvoir l'hygiène des mains auprès des professionnels de santé et des usagers des établissements de santé, à travers notamment l'utilisation des produits hydro-alcooliques.

Pour la première fois en 2009, la journée s'étend, en plus des établissements de santé, aux établissements hébergeant les personnes âgées dépendantes, aux Instituts de formation (en soins infirmiers et autres), aux facultés d'étudiants en médecine / odontologie / chirurgie dentaire ainsi qu'aux médecins de ville.

Rappelons que dans le cadre des recommandations sur la conduite à tenir en cas de suspicion d'infection au virus émergent A / H1N1, élaborées par le Ministère de la Santé et des Sports et l'Institut National de Veille Sanitaire, le respect des règles d'hygiène et parmi celles-ci l'hygiène des mains est reconnu comme le moyen le plus efficace pour limiter le risque épidémique.

Pour plus de renseignement sur la grippe A/ H1N1 :
0825 302 302 (0.15€ TTC/ min) ou
www.invs.sante.fr



Expositions - Agenda

• C'est arrivé en avril ...

L'animation « chasse aux œufs » organisée le 14 avril dans les jardins du Parc à l'occasion des fêtes de Pâques.

Grâce à la générosité et l'enthousiasme de l'Ecole des Grands-Parents Européens (EGPE), les enfants de pédiatrie ont pu participer, mardi 14 avril à la traditionnelle « chasse aux œufs » organisée dans le Parc.

Le lapin a été, une fois de plus, très généreux, le soleil était au rendez-vous et les enfants plein d'énergie pour retrouver les friandises cachées.

Ensuite, la présence d'une accordéoniste et d'un guitariste venus avec l'EGPE, a permis aux enfants et aux adultes de chanter et danser sous les arbres, parmi les premières fleurs.

Un goûter, très apprécié de tous, a clos cet après-midi festif.

• Rétrospective 2008 :

Comme chaque année, la Société d'Histoire et les Hôpitaux Civils ont organisé une rétrospective des expositions d'œuvres de l'année 2008, avec la coopération de M. Erwin CULLY - Coordonnateur bénévole des expositions. Cette rétrospective s'est tenue du 21 avril au 22 mai 2009, au service de Médecine Physique et Réadaptation (Bât 38B RDC).

Pour le plus grand contentement des équipes et des patients, les artistes ayant exposé leurs œuvres en 2008 ont une nouvelle fois exposé leurs travaux.

Un vernissage de cette exposition a eu lieu le mardi 21 avril 2009 où figuraient parmi les convives M. STRAUMANN - Député du Haut-Rhin et Conseiller Général, Mme KLINKERT - 2ème Vice-présidente du Conseil Général, Mme ULRICH MALLET - Adjointe au Maire de la ville de Colmar, M. VOGT - Président de l'Office Municipal de la Culture, M. HOSATTE - Directeur de l'ALEP, M. EICHENLAUB - Directeur des Archives Départementales qui nous ont fait l'honneur de participer à cette manifestation.



• Expositions à venir

- Mme VINCKEL Manuelle exposera ses œuvres du 12/06/2009 au 10/07/2009 Service de Radiothérapie bâtiment 17

Ses supports sont tous réalisés à partir de matériaux recyclés : papier tissus, carton contreplaqués. Son but est de transformer ces matériaux pour leur donner l'apparence du cuir ou du bois.

Les sujets traités sont principalement animaliers mais elle ne sait jamais à l'avance ce qui ressortira du support. Elle effectue des esquisses puis se lance dans l'exécution de la peinture elle-même. Ses thèmes préférés sont les grands prédateurs et plus particulièrement les loups parce que cet animal focalise les peurs de l'Homme.

- M. Sébastien OGER expose ses œuvres...

Sébastien OGER découvre très jeune, à 5 ans, la fascination des pinceaux au sein du cercle familial.

Artiste primé par de nombreux Prix, il ne se lasse pas de peaufiner son talent sur des silhouettes félines.

« Croquer du chat » à tout va est devenu une passion. « J'ai réalisé mon premier chat un peu par hasard et je me suis senti tout de suite en osmose avec cet animal. J'aime son côté attachant, affectueux, indépendant et joueur ».

L'inspiration de Sébastien OGER est fertile. Chaque toile raconte une histoire et chaque œuvre débute par un croquis. Il faudra alors trois mois à l'artiste pour parachever sa composition.

« Il convient de bien travailler la couche de fond et, selon les effets voulus, d'étaonner le temps de séchage des huiles ».

Une fois cette étape franchie, l'artiste cisèle avec la patience d'un orfèvre des reliefs graphiques qui enluminent l'ensemble d'une touche fouillée, originale. Le titre de la création apparaît toujours en filigrane.

Inutile de jouer au chat et à la souris pour le découvrir, le titre est systématiquement placé au début de l'alignement dense des calligraphies.

L'univers fascinant de Sébastien OGER est à découvrir du 26/05/09 au 26/06/09 au service de Médecine Physique et Réadaptation (Bât. 38b - Rdch).

- M. André-Pierre SCHMITT, Artiste peintre strasbourgeois et Maître peintre en lettres et décors, réalise des peintures polychromes, décoratives, sous-verre, héraldiques et murales. Découvrez ses œuvres du 27/05/2008 au 24/06/2009 à l'Unité Pluridisciplinaire d'Évaluation et de Traitement de la Douleur (Bâtiment 10 - Rdch).

